

PETR DU PAYS D'AURAY
40 rue du Danemark - CS 20335
56403 AURAY Cedex

DELIBERATION N°2023DC01

Comité syndical du 18 janvier 2023

Nombre de délégués en exercice : 10	Nombre de délégués présents : 8	Nombre de votants : 9
-------------------------------------	---------------------------------	-----------------------

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit janvier à quatorze heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le onze janvier, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, dans la salle du Conseil de la mairie de Quiberon.

Délégués titulaires présents : Stéphanie DOYEN, Annaïck HUCHET, Ronan JUHEL, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Dominique RIGUIDEL, Dominique ROUSSELOT.

Délégué titulaire absent ayant donné pouvoir : Tibault GROLLEMUND à Annaïck HUCHET.

Déléguée titulaire absente excusée : Aurélie RIO.

Personnes qualifiées présentes : Bernard GUILLOU, Conseiller aux décideurs locaux, Yves LE FLOCH, Président du Conseil de Développement du Pays d'Auray.

Personne qualifiée absente excusée : Baptiste ROLLAND, Sous-Préfet de Lorient.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée a pu délibérer valablement.

SECRETARE DE SEANCE – DESIGNATION

M. Michel LE RAY s'est porté candidat à cette fonction.

Le Comité syndical a décidé de ne pas avoir recours au vote à scrutin secret.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10 ;

Vu le tableau du Comité syndical ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical approuve la nomination de M. Michel LE RAY comme secrétaire de séance.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié électroniquement le : **27 JAN. 2023**

Le secrétaire de séance,


Michel LE RAY

Le Président


Philippe LE RAY

